

**Examens réglementaires du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Demande d'information**

Ce document contient un certain nombre de sections: le document d'information sur le projet, un énoncé de travail provisoire, des ressources pour l'industrie, des questions et réponses, des ordres du jour des Journées de l'industrie et une introduction aux règlements du gouvernement du Canada. Veuillez prendre en compte le contenu de toutes les sections en considérant les questions suivantes.

Compte tenu de l'information contenue dans le document d'information, quelles méthodes pourraient être envisagées?

Compte tenu du calendrier du projet, y a-t-il suffisamment de temps pour produire un produit raisonnable?

Compte tenu des sources de données fournies dans le document Ressources pour l'industrie, existe-t-il d'autres sources de données qui pourraient être exploitées?

Étant donné que les participants conserveront les droits de propriété intellectuelle et la vitrine pour permettre au soumissionnaire de présenter le produit, considéreriez-vous qu'un «prix» de 1 \$ est approprié? Si non, que considéreriez-vous comme une rémunération appropriée?

Examens réglementaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Document d'information sur la journée de l'industrie de l'intelligence artificielle

Le budget de 2018 engageait le gouvernement du Canada à poursuivre un ambitieux programme de réforme de la réglementation axé sur l'innovation et l'investissement des entreprises. L'objectif est de rendre le système de réglementation canadien plus souple, transparent et réactif, afin que les entreprises de tout le pays puissent explorer de nouvelles possibilités et agir en conséquence, ce qui se traduira par des avantages pour tous les Canadiens.

Dans le cadre de ce processus, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) entreprend un examen du stock actuel de plus de 2 600 règlements fédéraux. Afin d'obtenir de nouvelles idées, le SCT recherche des partenaires industriels et des chercheurs universitaires pour appliquer des méthodes d'intelligence artificielle telles que l'analyse des données en profondeur (ADP) et de l'apprentissage automatique (AA) à des réglementations de types, de portées et de complexité variables. En plus de soutenir le programme de réforme de la réglementation du gouvernement du Canada, les partenaires de l'industrie et les chercheurs universitaires conserveront tous les droits de propriété intellectuelle et pourront commercialiser les produits et les outils qui en découlent à d'autres organismes de réglementation ou parties réglementées.

Une vitrine d'analyse avancée et d'apprentissage automatique est prévue pour septembre 2018, où des prix seront décernés pour les meilleurs produits. Un appel de propositions (c'est-à-dire Une demande de propositions) aura lieu en juin et le produit final devrait être prêt d'ici la fin août.

Le SCT organisera des activités d'information à l'intention des entreprises et des chercheurs intéressés (Journées de l'industrie) pour appuyer la demande de renseignements. Une journée de l'industrie aura lieu à Toronto le 28 mai 2018 en partenariat avec SOSCIP (« Smart Computing for Innovation ») et à Montréal le 29 mai 2018 en partenariat avec IVADO (L'Institut de valorisation des données). Ces événements sont conçus pour engager les entreprises intéressées, les scientifiques de données et les spécialistes sur:

- les données et les ressources qui seront mises à la disposition des participants sur les règlements fédéraux et toutes les sources supplémentaires qu'ils recommanderaient;
- les approches méthodologiques à prendre en compte dans le processus; et
- la présentation de septembre et le processus proposé, y compris les options pour l'attribution d'un prix.

**Examens réglementaires du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:
Journée de l'industrie de l'intelligence artificielle
Déclaration de travail
Des idées sur règlements x Analyses avancées**

OBJECTIF:

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) mobilise des organisations qui utilisent des méthodes d'intelligence artificielle, y compris des approches avancées d'analyse de données et d'apprentissage automatique pour offrir de nouvelles perspectives et analyses sur la réglementation fédérale afin de soutenir l'innovation et la croissance, et la compétitivité tout en protégeant la santé, la sécurité et le bien-être des Canadiens et de l'environnement.

À cette fin, le but de ce travail est d'utiliser ces nouvelles méthodes et approches pour examiner le stock important et diversifié de plus de 2 600 règlements fédéraux. Ce travail pourrait, par exemple, contribuer aux thèmes suivants:

- effectuer une analyse linguistique des réglementations,
- donner un aperçu de la mise en grappes et des schémas,
- relier les caractéristiques des règlements aux résultats, au litige/à la jurisprudence, et
- analyse comparative des approches de réglementation du Canada et des autres pays.

Les produits d'analyse qui en résulteraient seraient mis à la disposition du public et éclaireraient les conseils fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avant le budget fédéral de 2019.

LE CONTEXTE

Comme l'indique la [Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation](#), la réglementation est un instrument de politique clé utilisé par le gouvernement pour favoriser l'activité économique et protéger la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement des Canadiens.

La réglementation est une forme de loi à effet obligatoire prise par le pouvoir exécutif du gouvernement du Canada. Souvent désignées comme «déléguées», «secondaires» ou «subalternes», les règlements sont établis par des personnes à qui le Parlement a des pouvoirs délégués, comme le Cabinet (le gouverneur en conseil), un ministre ou un agence administrative. L'autorisation de prendre des règlements doit être expressément déléguée par une loi habilitante.

Au niveau fédéral, il y a plus de 2 600 règlements (voir les règlements codifiés à <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/>) qui sont habilités par 800 lois (voir les lois codifiées à l'adresse <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/>). Les réglementations couvrent des domaines allant de la sécurité alimentaire au zonage des aéroports, en passant par les oiseaux migrateurs et l'attribution de fréquences radio.

PORTÉE:

Cet énoncé de travail a une portée délibérément large pour permettre de nouvelles approches analytiques pour atteindre les objectifs énoncés. Une telle analyse pourrait impliquer une gamme d'approches analytiques utilisant des sources de données et d'informations nombreuses et variées. Par exemple:

Analyse linguistique des règlements

- La législation et la réglementation elles-mêmes peuvent constituer un obstacle à l'innovation. Existe-t-il dans le langage de la réglementation des indicateurs qui impliqueraient des obstacles à l'innovation? Inversement, existe-t-il des indicateurs qui favorisent un système de réglementation plus souple, transparent et réactif?
- Par exemple, la prescriptivité des réglementations (potentiellement indiquée par des mots comme doit et doit plutôt que peut) ou référence à des mesures / mesures particulières ou des exigences très spécifiques ou détaillées, plutôt que les résultats à atteindre.
- Par exemple, il peut y avoir une utilisation incohérente du langage dans certains règlements, et même dans les règlements du même organisme de réglementation. Par exemple, certains règlements utilisent souvent différents verbes pour décrire des actions similaires telles que «surveiller» et «superviser». L'utilisation incohérente du langage peut-elle être identifiée? Alternativement, une analyse linguistique ou sémantique peut-elle être menée pour identifier où d'autres langues pourraient être utilisées pour faciliter la conformité?
- Comment le langage de la réglementation a-t-il évolué au fil du temps? Une réglementation plus récente ou modifiée présente-t-elle des caractéristiques différentes des anciennes réglementations?
- L'analyse du langage naturel associée à la recherche sur Internet peut-elle produire une liste précise de documents incorporés par référence (et, de plus, le coût de leur achat, et s'ils sont disponibles en anglais et en français)?

Fournir des informations sur les grappes et les modèles

- L'analyse par grappes peut-elle suggérer des façons de regrouper des règlements ou des domaines où les organismes de réglementation devraient se coordonner?
- Peut-on créer une cartographie établissant les liens entre la réglementation et les entreprises / secteurs réglementés? (par exemple, en utilisant les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
- Existe-t-il un moyen de décrire visuellement les regroupements de règlements afin de simplifier la compréhension et la prise de décision? Par exemple, montrer des groupes de règlements, ou les tracer sur un graphique de plusieurs variables ou carte de chaleur. Comment cela a-t-il évolué au fil du temps?

- Certaines réglementations ont des caractéristiques propres à un secteur ou à une industrie en particulier (c'est-à-dire, la terminologie, la référence à des technologies, normes ou exigences spécifiques). L'IA peut-elle identifier des schémas de chevauchement ou de duplication potentiels ainsi que des variations dans la réglementation?

Relier les caractéristiques aux résultats, litige / jurisprudence

- Existe-t-il des méthodologies ou des preuves de concept qui pourraient, avec des données et des informations supplémentaires, relier les informations textuelles réglementaires à la performance du secteur privé des parties réglementées? Par exemple, la forme, le langage ou l'esprit que prend un règlement peut-il être directement lié à la performance d'un secteur donné dans l'économie?
- Certaines réglementations attirent une quantité considérable d'attention juridique (jurisprudence, avis juridiques, etc.). Existe-t-il des caractéristiques spécifiques (telles que le libellé ou la prescriptivité) associées à une telle attention juridique?
- Ces caractéristiques peuvent-elles être identifiées à l'étape de la consultation (*Gazette du Canada*)?

Analyse comparative des approches de réglementation du Canada et d'autres pays

- IA peut-elle fournir une analyse systématique de la réglementation comparative entre le Canada et les États-Unis et / ou l'UE? Par exemple, existe-t-il un moyen de voir comment un sujet similaire est réglementé aux États-Unis et dans l'UE?
- IA peut-elle donner un aperçu des chevauchements ou des aspects connexes des règlements fédéraux et provinciaux?

TIMING

À la suite de séances de rétroaction avec la communauté de l'intelligence artificielle et l'industrie en mai 2018, les travaux devraient commencer en juin 2018 et se terminer en août 2018. L'événement phare du premier livrable aura lieu en septembre 2018 et le prix sera décerné à ce moment-là.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Les entrepreneurs externes ou les organisations gagnantes seront chargés de définir et de proposer un processus d'analyse à l'appui d'un produit analytique qui fournirait des indications sur le stock réglementaire fédéral.

Le SCT serait responsable d'organiser au moins une réunion mensuelle pour convoquer un groupe d'experts en réglementation afin de répondre aux questions des éventuels collaborateurs externes. Le SCT travaillerait également à la mise en place de réunions pour répondre à des questions spécifiques à un projet.

LIVRABLES

Les participants fourniraient au SCT les produits livrables suivants au plus tard le 31 août 2018:

1. **Rapport d'analyse:** Tiré de la méthode d'analyse avancée sélectionnée par l'organisation collaboratrice, un rapport d'analyse, en tant que premier résultat, résumera les informations sur les tendances, les relations et autres caractéristiques du stock réglementaire fédéral.

Ce premier produit livrable devrait être numérique et fournir une analyse écrite et visualisée facile à comprendre et pouvant être facilement utilisée pour éclairer les conseils menant au budget fédéral de 2019. Les sections obligatoires de ce rapport comprennent: un résumé, une méthodologie de haut niveau, un résumé des idées (conclusions) et des recommandations pour une analyse plus approfondie. Ce premier livrable pourrait également inclure l'accès à un outil interactif en ligne à des fins de démonstration et d'exploration. Ce premier livrable serait rendu public en ligne afin de présenter le travail et de partager ouvertement les idées, particulièrement lors de l'événement phare de septembre.

2. **Méthodologie des analyses:** Un deuxième livrable comprendrait des renseignements sur la méthodologie (p. Ex., Pondération des types de mots et des sources de données utilisées), afin que le SCT puisse évaluer l'utilisation applicable de ces idées et la validité et la fiabilité de l'analyse. Compte tenu de la complexité et du défi de comprendre les résultats des analyses avancées, le SCT a la responsabilité de vérifier la justesse de ces analyses et de déterminer leur capacité à fournir ensuite des conseils fondés sur des données probantes.

NOMBRE DE SOUMISSIONS RETENUES

Compte tenu de la nature du travail, l'on prévoit que plusieurs soumissions seront retenues. Même si les soumissions retenues seront dévoilées lors de l'événement organisé en septembre, tous les soumissionnaires répondant aux exigences minimales de la DP auront l'occasion de présenter leurs soumissions au cours de ce même événement.

Ressources pour les participants

Les sources de données qui constituent le principal objectif du projet sont les suivantes:

La liste actuelle des lois et règlements

Le serveur FTP de Justice Canada (<ftp://205.193.86.89/>) contient un fichier qui est mis à jour de façon continue, appelé data.zip (<ftp://205.193.86.89/data.zip>), qui contient les lois et règlements en date de la date d'archivage. Cette archive contient des règles marquées au format XML. Le dictionnaire de données en anglais: (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/XML/index.html>) et en français (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/XML/index.html>). Il convient de noter que les archives comprennent également les instruments statutaires (noms de fichiers commençant par SI) qui ne sont pas considérés comme des règlements pour ce projet. Les archives contiennent également des règlements abrogés. La balise <Repealed> </Repealed> peut ne s'appliquer qu'à certaines parties du règlement, mais peut s'appliquer au règlement dans son ensemble.

Archives ponctuelles des lois et des règlements

Sur le même FTP, il y a un répertoire pour les archives à un point dans le temps: (<ftp://205.193.86.89/PITXML/>). Il y a des archives ZIP ainsi qu'une structure de fichier non compressée. La structure diffère légèrement de ce qui précède pour tenir compte des dates précédentes.

Les sources de données facultatives suivantes peuvent fournir des informations supplémentaires:

Liens supplémentaires d'intérêt

Ressources générales sur la réglementation

Chiffres de base du fardeau administratif (<http://bit.ly/2Hf0QmM>)
 Gazette du Canada 1 et 2 (<http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/publications-fra.html#a1>)
 Gazette du Canada 1 et 2, dans une archive de PDF et HTML:
 (<http://bit.ly/2r3e1Bi> et <http://bit.ly/2KgeTKV>)
 Enquête sur l'innovation et la stratégie commerciale, les obstacles à l'innovation confrontés
 (<http://bit.ly/2HaoFMH>)
 Le dépôt gitlawca pour la législation canadienne: (<https://github.com/JasonMWhite/gitlawca>)

D'autres juridictions

L'API des règlements fédéraux/provinciaux/territoriales
 (<http://developer.canlii.org/docs/Legislations>)
 RegData (Données réglementaires américaines) (<https://quantgov.org/regdata/>)
 Code des Régulations Fédérales (États-Unis) (<https://www.archives.gov/open/dataset-cfr.html>)
 L'API de législation de l'UE (<http://api.epdb.eu/>)
 Législation de l'UE actuellement en vigueur
 (<https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/eu-legislation-in-force>)

Législation européenne - actes de base

(<https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/eu-legislation-basic-acts>)

Exemples et autres renseignements à l'appui

Exemple de règlements axés sur les résultats (Règlement sur la salubrité des aliments au Canada tel que publié dans la *Gazette du Canada*)

(<http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2017/2017-01-21/html/reg1-fra.html>)

SCIAN Canada 2017 en HTML, CSV et PDF

(<https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2017/index>)

Base de données sur les importateurs canadiens (2016): format CSV

(<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9d81bb46-de89-41be-b7a4-b76c08f96cff>)

Base de données sur le commerce international canadien de marchandises: format CSV format

(<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b1126a07-fd85-4d56-8395-143aba1747a4>)

Renseignements sur le Réseau Entreprises Canada sur la réglementation:

(<https://entreprisescanada.ca/fr/gouvernement/reglementation/>)

Questions et réponses

Quel est le contexte de cet examen réglementaire?

- La réglementation joue un rôle important dans la protection de la santé et de la sécurité, l'établissement des normes du marché et d'autres objectifs de politique publique. Cependant, la réglementation est souvent citée comme un obstacle à l'innovation et parfois comme une incitation à l'innovation. Plus récemment, en décembre 2017, le Conseil consultatif sur la croissance économique a indiqué au ministre des Finances qu'il était nécessaire que le gouvernement du Canada élabore une approche réglementaire capable de «mieux s'adapter à une économie où l'innovation et le changement sont la norme».
- Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre un programme de réforme de la réglementation axé sur le soutien à l'innovation et à l'investissement des entreprises grâce à une souplesse, une transparence et une réactivité accrues en matière de réglementation.
- À cette fin, le SCT procède à un examen pour examiner les moyens de moderniser les politiques et la gestion réglementaires dans les domaines réglementaires, notamment dans les secteurs ciblés de l'agroalimentaire et de l'aquaculture, de la santé et des sciences biologiques et du transport et de l'infrastructure.

Combien de règlements le gouvernement a-t-il?

- Il y a actuellement plus de 2 600 règlements en vigueur.
- Le fichier de données fourni par Justice Canada contient les 2 600 règlements en vigueur ainsi que les règlements qui ont été abrogés depuis et les textes réglementaires qui ne sont pas considérés comme des règlements aux fins du présent examen.

Quels sont les principaux moteurs de l'examen réglementaire?

- Bien que le Canada dispose d'un solide système de réglementation, il existe un besoin accru de modernisation de la réglementation en raison des changements socioéconomiques, de la perturbation numérique, de la croissance des entreprises et de la croissance du commerce mondial.
- Le Canada cherche à créer un système plus efficace, agile, réactif et transparent.

Comment AI s'intègre-t-elle à l'examen?

- L'engagement de la communauté de l'intelligence artificielle vise à permettre au SCT de mieux comprendre la réglementation fédérale et le système de réglementation fédéral (règles contradictoires ou chevauchantes, relations entre les règlements, indicateurs d'approches réglementaires favorisant l'innovation).

Comment fonctionne l'approvisionnement?

- Le SCT publie cette demande de renseignements sur achatsetventes.gc.ca. Selon les commentaires reçus des partenaires de l'industrie lors des Journées de l'industrie, le SCT décidera ensuite d'un mécanisme d'approvisionnement approprié.
 - Les issues possibles prévues de la DP sont les suivantes :
 - a) Passation d'un marché avec un ou plusieurs soumissionnaires retenus;

- b) Création d'une liste de fournisseurs préapprouvés que les ministères pourront utiliser pour obtenir des biens ou des services pendant une certaine période de temps suivant la passation du marché.

Comment le contexte de cet examen réglementaire correspond-il à l'événement de la Journée de l'industrie?

- Cet événement est destiné à créer une conversation sur l'analyse avancée et la communauté de données. Il permettrait de faire participer la communauté de l'analyse de données avancée, tant en personne que par vidéoconférence dans l'ensemble du pays, et de recueillir des commentaires sur la façon dont la communauté voudrait travailler avec le SCT sur un tel travail.

Quels sont les avantages pour le SCT et la communauté IA?

- Les connaissances acquises grâce à l'application de techniques d'analyse des données en profondeur et d'apprentissage automatique à la réglementation aideront à faire progresser le programme de modernisation du SCT. En ce qui concerne l'ensemble de la communauté, l'application de ces techniques à l'information juridique n'est pas nouvelle, mais la recherche législative peut toujours bénéficier de nouvelles approches. Comme les entreprises qui participent au défi conservent les droits de propriété intellectuelle, elles seront en mesure de commercialiser leur produit / prototype / preuve de concept auprès des parties intéressées. En outre, les PME bénéficieraient grandement de l'accès à un outil qui leur permettrait de naviguer dans le paysage réglementaire.

Comment puis-je utiliser les données de Justice Canada?

- L'archive contient des fichiers lisibles par une machine XML. Les instruments statutaires qui sortent du cadre du projet ont tous un préfixe de nom de fichier SI (anglais) TR (français). Les règlements abrogés contiennent des étiquettes <Repealed> </Repealed>. Veuillez noter que les règlements peuvent être abrogés en partie ou en totalité.

Quelles autres sources de données seront disponibles?

- Des sources de données supplémentaires sont fournies, mais les participants sont invités à utiliser toute information accessible au public. Le SCT est également prêt à discuter avec d'autres ensembles de données du gouvernement qui pourraient être pertinents.

Y aura-t-il une conférence WebEx disponible pour les Journées de l'industrie?

- Oui, les détails ci-dessous:

Numéro d'appel sans frais (Canada / États-Unis):	1 877-413-4782
Numéro d'appel local:	613-960-7511
Numéro de conférence:	1071873

Est-ce que l'une ou l'autre des journées de l'industrie sera enregistrée et disponible pour être visionnée après? Nous avons tous les jours des conflits pour les deux sessions?

- Bien que nous n'allons pas enregistrer tout l'événement, nous publierons les questions posées et nos réponses.

On a mentionné qu'un résultat de ce processus de DP peut être la création d'une « liste de fournisseurs ». On demande à la Couronne de préciser si une offre permanente ou un arrangement en matière d'approvisionnement sera créé pour le candidat retenu et les autres participants au processus de DP. À notre avis, la Couronne attirerait beaucoup plus de répondants à la DP, et elle jouirait d'un accroissement de la valeur si l'on établissait un arrangement en matière d'approvisionnement de services d'intelligence artificielle pour tous les fournisseurs ayant soumis une proposition et ayant obtenu la cote minimale.

- La Couronne établira un arrangement en matière d'approvisionnement avec les candidats retenus ainsi que ceux qui ont rempli tous les critères minimaux.

La Couronne publiera-t-elle les critères d'évaluation et le guide de cotation pour l'éventuelle DP?

- Les critères d'évaluation et le guide de cotation seront présentés dans la DP une fois qu'elle aura été affichée.

Existe-t-il des restrictions pour l'utilisation des techniques et des algorithmes d'intelligence artificielle dans la validation de principe?

- Il n'existe aucune restriction concernant les techniques et les algorithmes, à condition que la méthodologie des techniques ou des algorithmes puisse être divulguée et expliquée au jury à huis clos.

Dans la prochaine DP, la Couronne précisera-t-elle la portée fonctionnelle de la solution?

- Oui, la portée fonctionnelle sera établie dans la prochaine DP.

**Examens réglementaires du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Journée de l'industrie de Intelligence Artificielle**

28 mai 2018
Toronto, Ontario
09h00 – 16h00 HNE

09h00-09h15	Introduction
09h15-09h30	Aperçu des examens réglementaires et de la demande de renseignements
09h30-10h30	Discussion de groupe sur les applications potentielles l'intelligence artificielle comme de l'analytique avancée, de l'apprentissage automatique et de pour la modernisation de la réglementation
10h30-11h00	Discussion et Q&R
11h00-15h30	Séance de travail avec données et informations réglementaires y compris un déjeuner à être fourni par SOSCIP et UdeT
15h30-16h00	Prochaines étapes

**Examens réglementaires du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Journée de l'industrie de Intelligence Artificielle**

29 mai 2018
Montréal, Ontario
13h00 – 16h00 HNE

13h00-13h15	Introduction
13h15-13h30	Aperçu des examens réglementaires et de la demande de renseignements
13h30-14h45	Discussion de groupe sur les applications potentielles l'intelligence artificielle comme de l'analytique avancée, de l'apprentissage automatique et de pour la modernisation de la réglementation
14h45-15h45	Discussion et Q&R
15h45-16h00	Prochaines étapes

UN PRIMAIRE SUR LES RÈGLEMENTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Les règlements sont pris par tous les paliers de gouvernement au Canada, conformément aux responsabilités énoncées dans la Constitution. Une compréhension de haut niveau du concept de réglementation et de la façon dont ils sont présentés aux Canadiens par l'intermédiaire des principaux portails en ligne du gouvernement du Canada, tels que la Gazette du Canada, est utile aux utilisateurs de données et d'informations réglementaires.

Ce document d'introduction fournit un aperçu général de l'utilisation et de l'objectif des règlements du gouvernement du Canada.

Qu'est-ce qu'un règlement et en quoi diffère-t-il d'un acte ou d'une loi?

Au Canada, une Loi (par exemple, *la Loi sur l'accès à l'information*, *la Loi sur l'inspection du poisson*, *la Loi sur la sécurité automobile*) est un moyen par lequel les lois sont adoptées par le Parlement du Canada. Les lois établissent des exigences globales auxquelles les entreprises et les particuliers doivent se conformer. Les règlements (par exemple, *Règlement sur l'accès à l'information*, *Règlement sur l'inspection du poisson*, *Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles*) sont essentiellement les règles utilisées pour appliquer l'esprit des lois adoptées par le Parlement. Par l'entremise de lois, le Parlement crée le pouvoir pour le gouvernement de prendre des règlements.

Pour cette raison, un règlement est parfois appelé «*législation déléguée*» ou «*législation subordonnée*» et peut être considéré comme la partie opérationnelle d'une loi, traitant généralement de questions telles que:

- clarifier ce que l'on entend par certains termes utilisés dans un acte;
- détaillant les procédures et les processus qui doivent être suivis ou les normes qui doivent être respectées pour se conformer à une loi; et
- définir les exigences de licence, les spécifications de performance, les exemptions, les formulaires et d'autres détails.

Les règlements fédéraux traitent des domaines de compétence fédérale, comme les règles sur les brevets, les normes d'émissions des véhicules et les licences de médicaments. Les règlements provinciaux traitent des domaines de compétence provinciale tels que les permis de conduire, les permis de chasse et les ressources non renouvelables. Les règlements municipaux, une autre forme de réglementation, traitent de questions d'intérêt local, comme l'application des règles de stationnement, le contrôle des animaux et l'entretien du terrain.

La plupart des lois administrées par les ministères et organismes fédéraux ont leur propre règlement d'accompagnement. Les règlements sont des instruments du pouvoir législatif et ont la force de la loi.

Qui fait des règlements?

Au niveau fédéral, les règlements ne sont pas établis par le Parlement, mais plutôt par une personne à qui le Parlement a délégué le pouvoir de les faire. Ils peuvent être faits par le gouverneur en conseil, ou par un ministre ou un dirigeant d'agence, tel que délégué par le Parlement dans la loi habilitante. Souvent, un ministère ou organisme du gouvernement du Canada peut, en vertu d'une loi du Parlement, prendre des règlements pour réglementer, avec l'approbation du gouverneur en conseil, des questions liées à son mandat.

Habituellement, les ministères et les organismes élaborent des propositions réglementaires fondées sur les pouvoirs établis dans la loi et sont liés par des directives précises (c'est à dire *La Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation*).

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) joue un rôle très important dans ce processus en collaborant avec les ministères et organismes pour élaborer et remettre en question l'analyse dans les propositions réglementaires.

La transparence publique est une caractéristique majeure du processus de réglementation, y compris l'obligation de partager les propositions de règlement et le texte réglementaire avec les intervenants intéressés afin de solliciter leurs avis ainsi que leurs commentaires. Les règlements sont publiés dans l'avis officiel du gouvernement du Canada aux Canadiens, dans la *Gazette du Canada*, y compris dans toutes les lois et tous les règlements proposés et finaux.

Un comité de cabinet composé de ministres fédéraux, connu sous le nom de Conseil du Trésor, approuve les règlements proposés. Cela comprend la publication d'un projet de règlement dans la Partie I de la *Gazette du Canada* (publication préalable). Après l'approbation d'un règlement par le Conseil du Trésor, le règlement est publié dans la partie II de la *Gazette du Canada*. Tous les règlements deviennent loi une fois publiés dans la partie II de la Gazette du Canada.

Pourquoi est-il important d'analyser et de revoir les règlements?

Des règlements sont souvent nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et la sécurité des Canadiens et de l'environnement, ainsi que pour soutenir le commerce au Canada et à l'étranger. Cependant, les règlements doivent être surveillés et ajustés, au besoin, pour s'assurer qu'ils répondent efficacement aux tendances nouvelles et émergentes en matière de bonnes pratiques réglementaires qui répondent aux changements de l'environnement réglementaire, notamment:

- aux nouvelles réalités et défis socio-économiques;
- aux changements technologiques (par exemple, transfert de services numériques et électroniques et le recours moindre aux rapports sur papier); et
- aux nouvelles pratiques, processus ou progrès scientifiques dans l'industrie qui ne correspondent peut-être pas à des exigences prescriptives et détaillées de longue date.

Le budget de 2018 engage le gouvernement du Canada à poursuivre un programme de réforme de la réglementation axé sur le soutien à l'innovation et à l'investissement des entreprises. L'objectif est de

rendre le système de réglementation canadien plus souple, transparent et réactif, afin que les entreprises de tout le pays puissent explorer de nouvelles possibilités et agir en conséquence, sans nuire à la santé ou à la sécurité.

L'examen comprend une composante horizontale et des examens ciblés qui examineront les exigences réglementaires et les pratiques qui entravent l'innovation et la croissance économique. L'objectif initial des examens ciblés est l'agroalimentaire et l'aquaculture, la santé / biosciences et le transport.

Dans le cadre de l'aspect horizontal de l'examen, le SCT examine la vaste gamme de règlements du gouvernement du Canada (plus de 2 600) avec leurs sujets, leur portée et leur complexité variés. Afin de mieux comprendre, le SCT cherche à appliquer des approches novatrices telles que l'analyse des données en profondeur et l'apprentissage automatique pour éclairer le processus d'examen.

Où puis-je en savoir plus?

Pour plus de renseignements sur le système de réglementation du Canada et sur la liste des lois et règlements des ministères et organismes fédéraux, veuillez visiter <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/>.